



UNE CRÈCHE 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

Constatant la flexibilité du temps de travail et une dérégulation du marché, la crèche Baby-Loup a relevé le défi d'accueillir les enfants à tout moment. Une structure hors du commun qui permet aux parents d'assumer sereinement leur mission quels que soient leurs horaires.

Créée en 1991, la crèche associative Baby-Loup a toujours été une crèche pas comme les autres. Dès ses débuts, elle a choisi d'ouvrir ses portes à toute demande d'urgence et de dépannage de familles en situation d'insertion. « Pour avoir une place en crèche classique, la condition sine qua non est de travailler et d'avoir un poste pérenne, explique Natalia Baleato, fondatrice et directrice de la crèche Baby-Loup à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Mais comment ces familles peuvent-elles avoir un emploi durable si elles n'ont pas une crèche adaptée à leur besoin pour garder leur enfant? »

UNE RÉPONSE À DES BESOINS RÉELS ET NON SATISFAITS

Implantée en plein cœur de la cité, dans un bassin d'emplois très restreint, Baby-Loup accueille les familles qui ne rentrent pas dans les autres cadres de garde faute de remplir les critères d'éligibilité, ou de moyens financiers pour recourir à un mode garde individuel. « La précarité englobe beaucoup de cho-



» Natalia Baleato, fondatrice et directrice de la crèche Baby-Loup à Chanteloup-les-Vignes.

ses: la mobilité des parents, le salaire mais aussi les horaires, témoigne Natalia Baleato. À partir de 2000, avec la possibilité pour les femmes de travailler la nuit et la flexibilité du temps de travail accentuée par les 35 heures, nous avons vu émerger une très forte demande d'ho-

Les emplois à horaires décalés ou flexibles concernent aujourd'hui tous les métiers

raires de garde non satisfaits. » Pompier, police, personnel soignant, gardien, chauffeur routier, employé de La Poste, informaticien hotline, restauration, employés dans la grande distribution souvent à temps partiel... aujourd'hui, les métiers atypiques ne sont pas les seuls à avoir des horaires décalés ou variables d'une semaine à une autre. Un besoin auquel Baby-Loup a décidé de répondre en étendant les horaires d'ouverture de la crèche 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 depuis 2002. Grâce au soutien financier du FSE, du Conseil général des Yvelines, du Conseil régional d'Ile-de-France, de la ville de Chanteloup-les-Vignes et de la délégation des Droits des femmes, Baby-Loup permet donc à ces parents de travailler quels que soient leurs horaires et jours de travail

UN PROJET UNIQUE EN FRANCE

La crèche est ainsi passée d'une superficie de 250 à 450 m² aménagés notamment pour la garde de nuit. Une salle de restauration permet même aux parents de prendre leur repas avec leur enfant

» Un vaste espace jeux pour les enfants.



Baby-Loup
12 place du Trident
78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES
01 39 75 01 83
contact@baby-loup.org
www.baby-loup.org

Crèche d'urgence et de dépannage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Porteur du projet : Baby-Loup, crèche associative

Publics concernés : Toutes les familles, mais plus spécialement monoparentales confrontées à des problèmes de garde d'enfants.

Montant du financement FSE : 415 138 €

Montant du financement total : 3 433 919 €

Objectifs de départ :

À travers la garde de leurs enfants, permettre aux familles en situation précaire de trouver les moyens par le biais d'un travail ou d'une formation de réussir leur insertion économique et sociale.

Outils et méthodes :

- Recrutement et formation de 8 personnes supplémentaires.
- Agrandissement des locaux (de 250 à 450 m²).
- Aménagement de l'espace : 2 dortoirs, 3 chambres mais aussi salle de restauration pour la nuit spécifique. + 2 salles d'activités psychomotriciennes.
- Communication auprès des entreprises aux horaires atypiques (intérim, hôpitaux...).

Principaux résultats :

- Capacité d'accueil de 30 enfants simultanés le jour (moyenne de 45 à 50 enfants dans la journée), 10 enfants la nuit (de 20 heures à 6 heures du matin), une quinzaine le week-end.
- 180 familles bénéficient des services de la crèche. Environ 220 enfants sont accueillis.
- En 2006, 40 % des enfants étaient confiés la nuit et le week-end.

